

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

SAINT-ROBERT-
BELLARMIN



8 AU
14 JUIN 2025



ATTENTION



Ce document constitue votre seul avis officiel. Il est de votre responsabilité de rendre accessible votre installation durant la période prévue. **Des frais vous seront facturés si l'installation n'est pas accessible.**

Toutes les questions concernant la facturation de ces services doivent être acheminées à votre municipalité.

Voici les chemins visités en 2025 - circuit dans l'ordre* :

**dans la mesure du possible, sous réserve de modifications*

- CHEMIN DU CLUB
- RUE NADEAU
- CHEMIN DE LA LINIÈRE
- RANG 15
- CHEMIN DES CASTORS
- ROUTE DU RANG 8
- RANG 8



ATTENTION

En raison d'une reprise, d'une fréquence annuelle ou d'une vidange non effectuée l'année dernière, seules certaines adresses des rues suivantes seront vidangées.

RANG 9

CHEMIN DE L'ÉTANG-DU-LOUP



Pour vérifier si votre adresse est à vidanger, visitez la carte interactive Info-Collectes sur notre site Web ou contactez-nous par téléphone au 819 583-0181 poste 116.

Rappel

La vidange des fosses septiques s'effectue aux 2 ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences secondaires. Il est obligatoire de rendre accessible votre installation afin de respecter cette récurrence. La fréquence des vidanges varie selon le type de résidence. C'est pourquoi, même si votre rue se retrouve dans la liste des chemins visités en 2025, il est possible que votre fosse ne soit pas à vidanger.

Avisez-nous de tous travaux pouvant empêcher la vidange de votre installation septique :

- elle est en construction ?
- elle n'est pas encore branchée, mais nous avons reçu un permis ?

Important

Vidange d'automne

Pour demander une **vidange supplémentaire** de fin de saison (du 15 au 21 octobre) et profiter du tarif de la saison régulière, il faut réserver votre vidange **avant le 30 septembre** en nous téléphonant. Après cette date, votre demande sera facturée au tarif hors saison.

Comment bien se préparer pour la vidange de fosse septique

- Les deux couvercles sont bien déterrés et les capuchons sont prédévisés (fosses avec capuchons vissés), mais non enlevés, de façon à ce que le chauffeur puisse terminer le dévissage à la main.
- Numéro de porte visible.
- La cour de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse.
- Barrière ouverte et dégagement de 10' (3 m) en largeur.
- Branches nuisibles coupées et dégagement de 13' (4 m) en hauteur.
- Corde à linge, vélos, jouets retirés de la cour.
- Chien attaché et aucun animal ne doit être à proximité.
- Les propriétaires ou les occupants ne sont pas tenus d'être présents lors de la vidange.



Visionnez notre capsule **Préparer sa vidange de fosse septique** disponible sur la chaîne YouTube de la MRC.



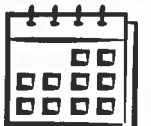
Vous désirez recevoir un avis par courriel lorsque votre fosse aura été vidangée? Remplissez le formulaire en ligne prévu à cet effet : https://bit.ly/notification_vidange

Saison estivale :

22 mars au 22 octobre 2025

Saison hivernale (hors saison) :

23 octobre 2025 au 25 mars 2026



DES QUESTIONS?



819 583-0181 poste 116



www.mrcgranit.qc.ca